

Note de présentation brève et synthétique COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux budgets votés par le Conseil Municipal afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune par cet article, dont un extrait figure ci-après.

Code général des collectivités territoriales - extrait de l'article L2313-1 :

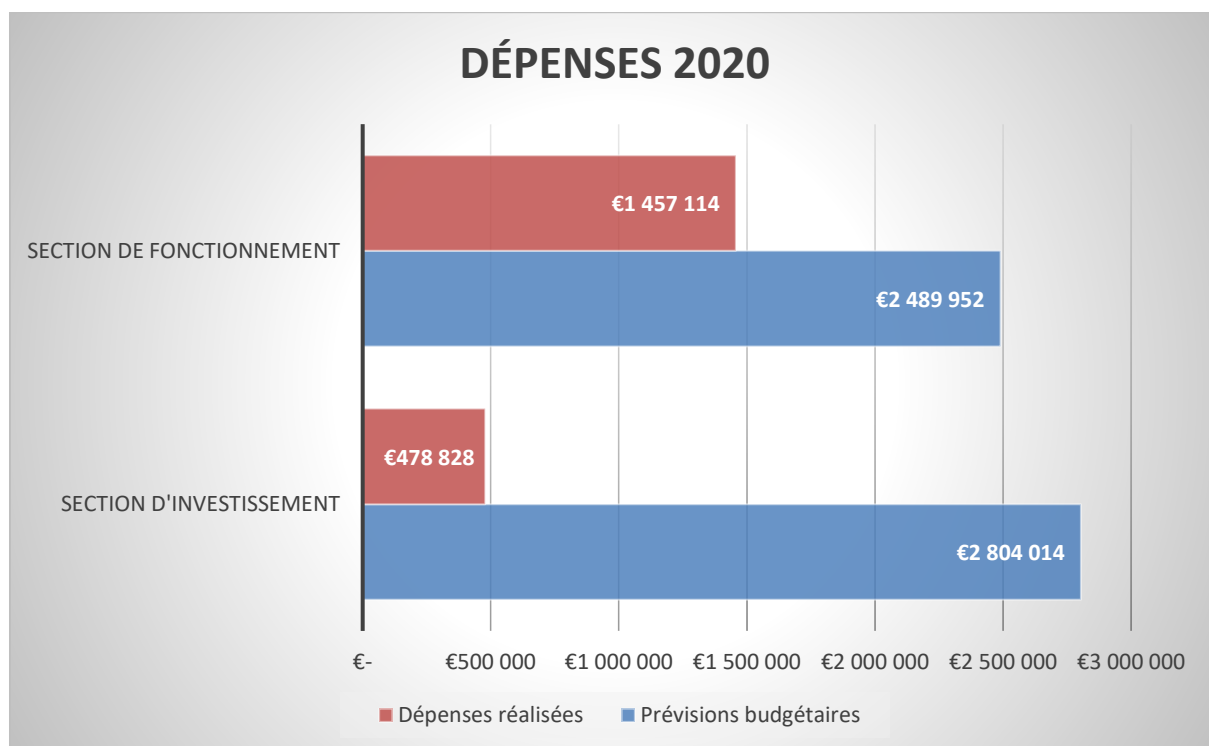
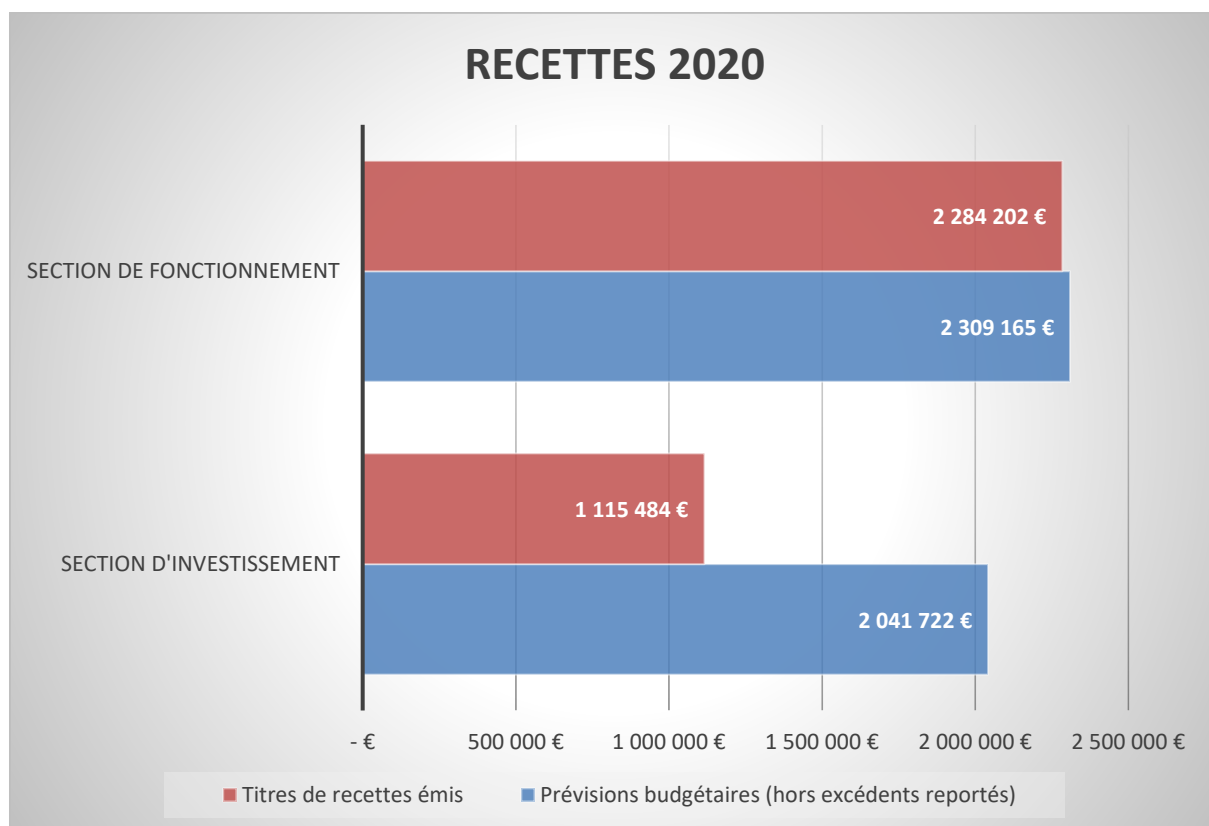
Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article. Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année écoulée.

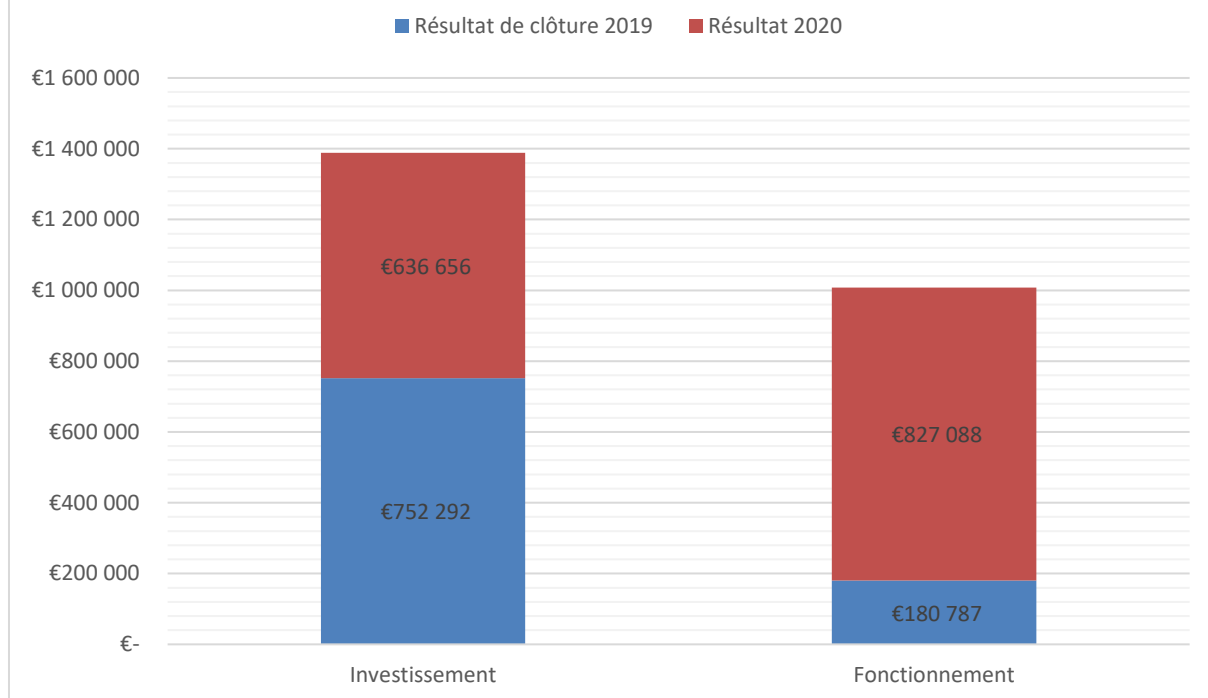
Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ; Ainsi, il présente les résultats comptables de l'exercice N-1.

Le compte administratif 2020 a été approuvé le 25 mars 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture.

VUE D'ENSEMBLE



RÉSULTAT CUMULÉ



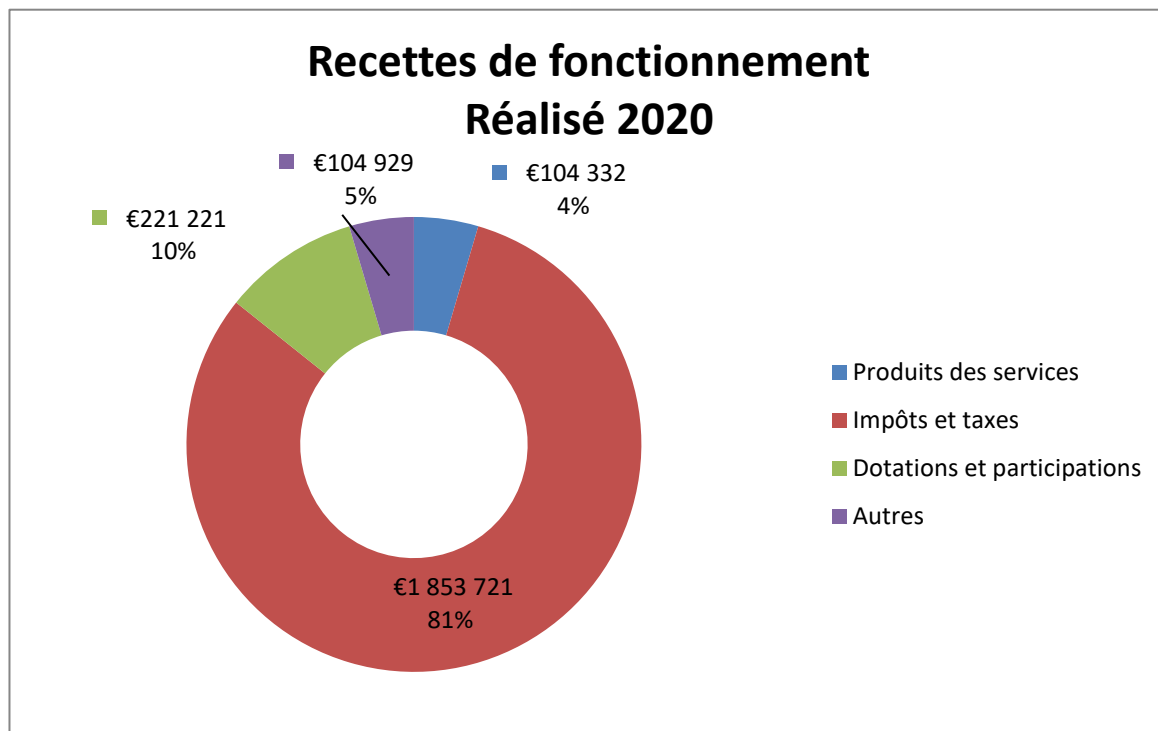
Le résultat cumulé d'investissement s'élève à 1 388 948 €, réaffecté en totalité au budget primitif 2021, au compte 002 en recettes d'investissement.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 1 007 875 €. Par décision du 25 mars 2021, les conseillers municipaux ont décidé d'affecter 820 000 € de cet excédent au compte 1068 en recettes d'investissement « excédents de fonctionnement capitalisés ». 187 875 € sont conservés en fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 827 088 € au titre de l'exercice 2020.

❖ Recettes de fonctionnement



Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	Taux de réalisation
013	Atténuation de charges	4 000,00 €	2 760,95 €	-30,98%
70	Produits des services	126 923,00 €	104 332,02 €	-17,80%
73	Impôts et taxes	1 847 176,00 €	1 853 720,73 €	0,35%
74	Dotations, subventions et participations	220 439,00 €	221 220,75 €	0,35%
75	Autres produits de gestion courante	107 393,00 €	102 128,96 €	-4,90%
Total recettes gestion courante		2 305 931,00 €	2 284 163,41 €	-0,94%
76	Produits financiers	34,00 €	33,82 €	-0,53%
77	Produits exceptionnels	3 200,00 €	5,76 €	-99,82%
TOTAL RECETTES RÉELLES		2 309 165,00 €	2 284 202,99 €	-1,08%
042	Opération d'ordre entre sections	- €	- €	0,00%
TOTAL RECETTES D'ORDRE		- €	- €	0,00%
TOTAL RECETTES		2 309 165,00 €	2 284 202,99 €	-1,08%

ÉLÉMENTS DE FISCALITÉ*L'environnement socio-économique de la commune*

Données socio-démographiques	Commune	Moyenne dép.	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	618 habitants *			
Nombre de foyers fiscaux	474			
Part des foyers non imposables	39,5 %	50,9 %	50,7 %	46,6 %
Revenu fiscal moyen par foyer	34 130	25 055	24 910	27 852

*Commune touristique surclassée catégorie 5000-10000 habitants

Données économiques

Données économiques	Commune	Moyenne dép.	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements imposés à la TH	1 912			
→ Dont part de résidences secondaires	79,7 %	20,9 %	13,7 %	13,0 %
→ Dont logements vacants	5	1	2	2
Valeur locative nette des résidences secondaires	6 483 304			
Bases communales imposées en foncier bâti	4 219 190			
→ Dont % locaux d'habitation ordinaire	95,9 %	92,0 %	75,0 %	73,2 %
→ Dont % locaux d'habitation à caractère social	0,4 %	0,1 %	0,6 %	0,9 %
→ Dont % locaux à usage professionnel ou commercial	3,7 %	5,5 %	7,3 %	10,0 %
→ Dont % établissements industriels et assimilés	0,0 %	2,3 %	16,9 %	15,8 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises (CFE)	205	50	42	41
→ Dont au profit de la commune	0	0	0	0
→ Dont au profit du GPF (NDLR : CdC)	205	50	42	41

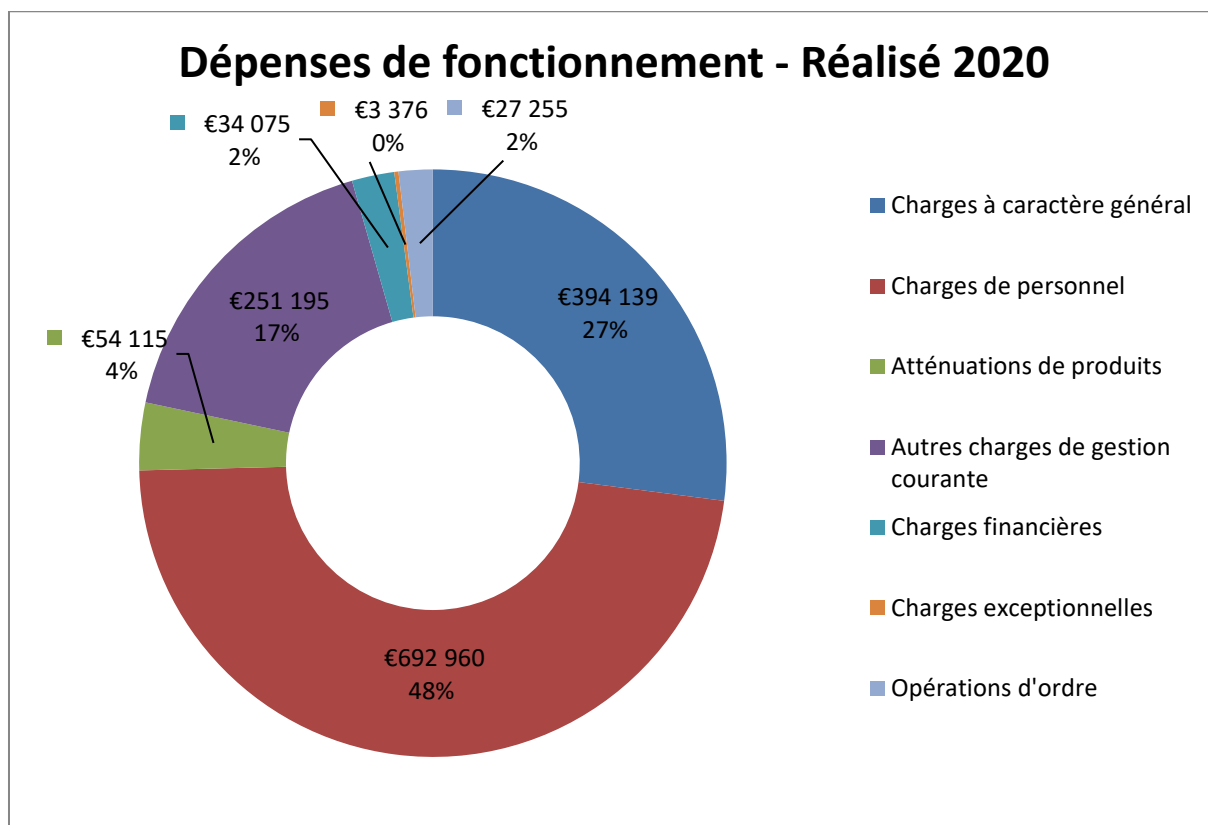
Les bases imposées sur le territoire de la commune

BASES NETTES « MÉNAGES » TAXÉES AU PROFIT DE LA COMMUNE	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Commune	Moyenne dép.	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	7 516 637	12 163	1 468	1 158	1 170
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	4 219 190	6 827	975	969	989
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	35 221	57	70	67	66

Les taux des impositions sur le territoire de la commune

Les Taux des impôts locaux <i>Taux votés par la commune, le GFP, et les syndicats</i>	Pour la Commune	Taux d'imposition en %		
		Moyenne dép.	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH) <i>Dont taux voté par la commune</i>	18,90 % 7,84 %	19,49 % 10,48 %	21,04 % 11,89 %	21,58 % 12,34 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) <i>Dont taux voté par la commune</i>	20,53 % 14,58 %	20,84 % 18,84 %	18,00 % 15,49 %	18,03 % 15,44 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) <i>Dont taux voté par la commune</i>	55,84 % 38,40 %	57,23 % 50,59 %	59,58 % 50,88 %	50,95 % 43,45 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	24,96 %	25,29 %	25,85 %	25,02 %
Taxes instaurées au profit au GFP (NDLR : <i>CdC</i>)				
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	39,63 %	39,68 %	43,51 %	39,71 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	15,50 %	10,23 %	11,61 %	11,05 %

❖ Dépenses de fonctionnement



AR PREFECTURE

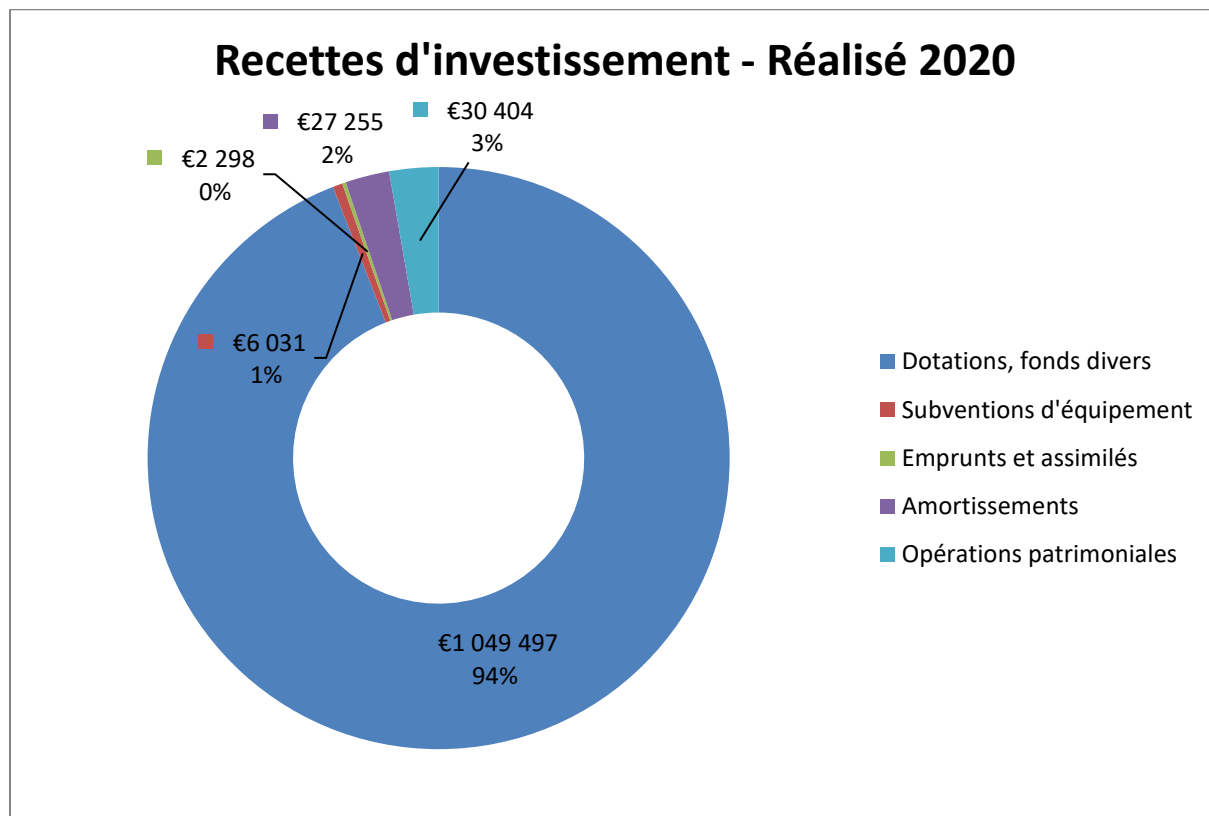
017-211702865-20210325-2021_027_B-BF
Reçu le 08/04/2021

Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	693 615,00 €	394 139,31 €	-43,18%
012	Charges de personnel	807 656,00 €	692 959,71 €	-14,20%
014	Atténuations de produits	54 115,00 €	54 115,00 €	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	260 232,40 €	251 194,75 €	-3,47%
Total charges de gestion courante		1 815 618,40 €	1 392 408,77 €	-23,31%
66	Charges financières	35 865,64 €	34 075,01 €	-4,99%
67	Charges exceptionnelles	12 470,00 €	3 375,92 €	-72,93%
022	Dépenses imprévues	25 845,47 €	- €	-
Total autres dépenses		74 181,11 €	37 450,93 €	-49,51%
023	Virement à la section d'investissement	570 000,00 €	- €	-
042	Opération d'ordre entre sections	30 153,18 €	27 255,16 €	-
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE		600 153,18 €	27 255,16 €	-
TOTAL DÉPENSES		2 489 952,69 €	1 457 114,86 €	-

La section d'investissement

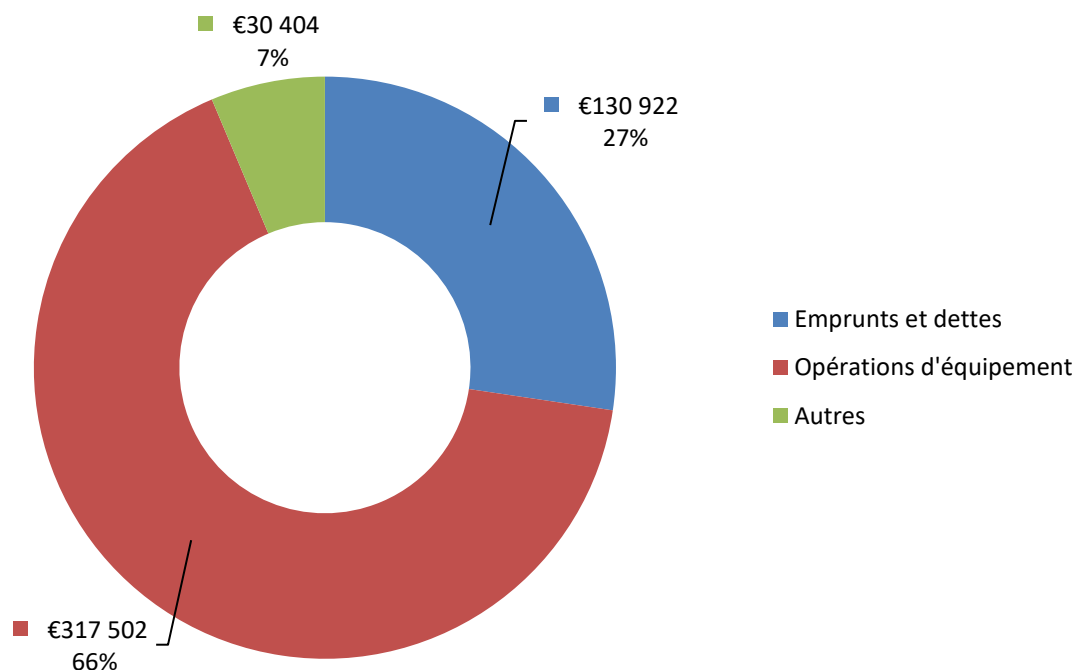
La section d'investissement fait ressortir un excédent de 636 656 € au titre de l'année 2020.

❖ Recettes d'investissement

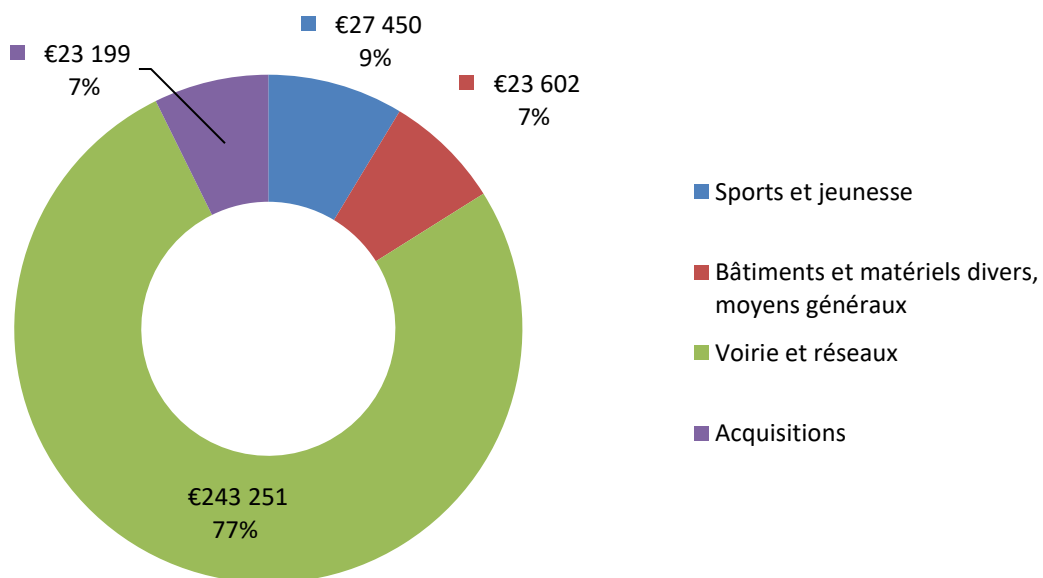


Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	Taux de réalisation
10	Dotations, fonds divers	1 073 882,60 €	1 049 496,62 €	-2,27%
13	Subventions d'équipement	60 847,00 €	6 030,51 €	-90,09%
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	100,00%
16	Emprunts et dettes	278 566,96 €	2 297,92 €	-99,18%
24	Produits des cessions d'immo	5 000,00 €	- €	-100,00%
TOTAL RECETTES RÉELLES		1 418 296,56 €	1 057 825,05 €	-25,42%
021	Virement de la section de fonctionnement	570 000,00 €	- €	-
040	Amortissements des immobilisations	30 153,18 €	27 255,16 €	-
041	Opérations patrimoniales	33 272,30 €	30 404,30 €	-
TOTAL RECETTES D'ORDRE		633 425,48 €	57 659,46 €	-
TOTAL RECETTES		2 051 722,04 €	1 115 484,51 €	-

Dépenses d'investissement - Réalisé 2020



Dépenses d'équipement - Réalisé 2020



AR PREFECTURE

017-211702865-20210325-2021_027_B-BF
Reçu le 08/04/2021

Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	Taux de réalisation
16	Emprunts et dettes	130 922,12 €	130 922,12 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	100,00%
	Opérations d'équipement [1]	2 639 820,00 €	317 501,83 €	-87,97%
041	Opérations patrimoniales	33 272,30 €	30 404,30 €	-8,62%
TOTAL DÉPENSES		2 804 014,42 €	478 828,25 €	-82,92%

[1] détail ci-après

Présentation des opérations d'équipement réalisées en 2020 :

AR PREFECTURE

017-211702865-20210325-2021_027_B-BF
Reçu le 08/04/2021

N°	Intitulé	BP 2020	CA 2020	RAR 2020
146	Aménagement du gros-jonc	60 000 €	- €	38 000 €
147	Base Nautique	13 350 €	- €	10 000 €
148	Zone NAI	1 260 €	- €	- €
152	Mise en valeur du patrimoine	2 160 €	- €	2 160 €
153	Tennis club	8 620 €	- €	- €
154	Cimetière	49 930 €	31 249 €	- €
155	H.L.M allée des Peupliers	267 810 €	- €	2 810 €
159	Droits des sols	37 760 €	- €	37 759 €
160	Acquisition de terrains	23 500 €	- €	23 500 €
161	Plan Communal de Sauvergarde	8 000 €	- €	1 000 €
4131	Acquisition de matériels	32 200 €	1 564 €	24 546 €
4132	Matériel roulant	57 900 €	21 636 €	35 440 €
6029	Mairie	223 570 €	1 527 €	88 282 €
6107	Locaux scolaires	62 000 €	27 053 €	- €
6108	ALSH	800 €	397 €	- €
6109	Cantine scolaire	40 000 €	- €	- €
6113	Salle polyvalente	95 300 €	- €	- €
6127	CPI (pompiers)	30 000 €	- €	- €
6137	Bâtiments publics	35 900 €	19 228 €	2 340 €
6138	Ateliers communaux	20 000 €	- €	20 000 €
6143	Ilot des Châtaigniers I	516 €	- €	- €
6144	Ilot du Haut des Treilles	15 000 €	- €	1 500 €
6145	Eglise	33 900 €	2 847 €	- €
6146	Ilot des Châtaigniers II	150 000 €	- €	40 000 €
6147	Acquisition maison Regreny	594 100 €	- €	- €
6148	Evêché	- €	- €	- €
6149	Phare de Trousse Chemise	- €	- €	- €
7106	Voirie	621 600 €	202 169 €	165 100 €
7108	Digues et levées	50 000 €	- €	- €
7110	Mouillages	12 265 €	- €	6 265 €
7117	Aménagement du littoral / Mouillages	68 774 €	- €	66 574 €
7132	Réseaux	13 605 €	9 832 €	1 050 €
8139	Espaces verts	10 000 €	- €	- €
TOTAL DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT		2 639 820 €	317 502 €	566 326 €

RATIOS FINANCIERS

Les ratios de niveau	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Dép.	Région	National
Total des produits de fonctionnement = A	2 227 327	3 604	733	778	778
Total des charges de fonctionnement = B	1 400 239	2 266	586	627	626
Résultat comptable R = A-B	827 088	1 338	147	151	153
Capacité d'autofinancement brute = CAF brute	854 343	1 382	159	159	163
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	1 115 485	1 805	349	362	391
→ Dont excédents de fonct. Capitalisés (1068)	950 000	1 537	146	146	146
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	478 828	775	307	337	364
→ Dont remboursement de la dette	130 923	212	74	70	75
Capacité d'autofinancement nette = CAF nette	723 420	1 170	85	89	88
Besoin de financement de la section d'investissement = D-C	-636 656	-1 030	-43	-23	-27
Résultat d'ensemble	1 463 744	2 369	190	174	179
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	1 252 272	2 026	497	524	587
Annuités des dettes bancaires et assimilées	139 538	226	78	80	87
FONDS DE ROULEMENT EN FIN D'EXERCICE	2 396 824	3 878	483	456	483

La **CAF brute** est égale aux produits réels de fonctionnement (encaissables) - les charges réelles de fonctionnement (décaissables).

La **CAF nette** est égale à la CAF brute amputée du remboursement en capital de la dette. La CAF nette représente donc l'autofinancement de la collectivité.

Le **besoin de financement** se mesure en section d'investissement. Il est égal à l'excédent des dépenses "définitives" sur les recettes "définitives" réalisées au cours de l'exercice. Le calcul intègre la capacité d'autofinancement parmi les ressources d'investissement.

Le besoin de financement est couvert par la variation de la dette (les emprunts nouveaux étant d'un montant supérieur aux remboursements d'emprunts) et/ou par les « réserves » internes à la collectivité que constitue le fonds de roulement.

Si, au contraire, les ressources (hors emprunts) sont supérieures aux dépenses (hors remboursements d'emprunts), le besoin de financement est négatif. Il constitue alors une capacité de financement. Cette marge de manœuvre financière est employée pour rembourser la dette en capital par anticipation ou conservée en fonds de roulement.

AR PREFECTURE

017-211702865-20210325-2021_027_B-BF
Reçu le 08/04/2021

Ratios d'endettement	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	1,44	3,00	3,21	3,50
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF *	0,16	0,47	0,47	0,50

*Excédent Brut de Fonctionnement